



HORTICULTEUR(TRICE)

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, PARCS ET ESPACES VERTS

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste permanent saisonnier de 7 mois par année;
- Horaire de 40 heures par semaine;
- Salaire horaire entre 27,19 \$ à 30,76 \$.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en horticulture et jardinerie, en réalisation d'aménagements paysagers, une formation d'aménagements paysagers et jardinerie ou un équivalent;
- Avoir un minimum de deux ans d'expérience dans le domaine de l'emploi;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5. Un permis de conduire de classe 3 sera considéré comme un atout;
- Être apte à effectuer la lecture de plans et d'aménagements paysagers;
- Avoir de très bonnes connaissances des caractéristiques des végétaux et des besoins des sols.

TRAVAILLER POUR LA VILLE DE LAVALTRIE, C'EST :

Faire partie d'une équipe dynamique;
Évoluer au sein d'un environnement de travail convivial;
Accomplir des tâches variées dans un univers dynamique et stimulant!

PRINCIPALES TÂCHES

Sous l'autorité du contremaître parcs et espaces verts du Service des travaux publics, parcs et espaces verts, la personne titulaire de ce poste assure l'entretien et la planification des aménagements paysagers de la Ville.

De manière indicative et non limitative, la personne accomplit, pour ce faire, les tâches suivantes :

- Planter, arroser et entretenir les annuelles, vivaces, arbustes, conifères et haies composant les aménagements paysagers de la Ville;
- Nettoyer et tailler les arbustes;
- Préparer le terrain des différents aménagements paysagers;
- Élaguer les arbres;
- Entretenir les paniers suspendus;
- Préparer l'hivernisation des différents aménagements paysagers;
- Planifier et faire les achats nécessaires;
- Sous la direction de son supérieur, planifier les travaux relevant de sa compétence;
- Planifier certains projets d'aménagements : aménagements paysagers, parcs, etc.;
- Assumer toutes autres tâches connexes.

Les personnes intéressées doivent déposer leur candidature par écrit, à l'attention de Mme Marie-Andrée Leclerc, chef de la division Ressources humaines, par courriel à emplois@ville.lavaltrie.qc.ca. La candidature écrite doit être en format PDF et comprendre la mention *Horticultrleur*.

Les candidats seront soumis à une épreuve destinée à vérifier s'ils répondent aux exigences normales du poste concerné.

La Ville de Lavaltrie remercie les personnes qui soumettent leur candidature, mais elle communiquera uniquement avec les candidats retenus pour une entrevue.

La Ville de Lavaltrie souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.